



ANNONCE ET DOSSIER DE REPONSE A L'APPEL À CANDIDATURES

« Actions pilotes de réduction, tri et valorisation des déchets »

Sommaire

I.	Contexte de l'appel à candidature	1
II.	Instructions fournies aux candidats	3
	A. <i>Critères d'éligibilité</i>	3
	B. <i>Documents à fournir dans le dossier de candidature</i>	4
	C. <i>Informations complémentaires</i>	4
	D. <i>Date limite de dépôt et réception des candidatures</i>	4
	E. <i>Soumission des candidatures</i>	4
	F. <i>Durée du contrat</i>	5
III.	Composition du dossier de réponse à l'appel à candidature	6
	PARTIE 1 : FICHE DU PROJET CANDIDAT	6
	PARTIE 2 : Listes des pièces justificatives à fournir	8

I. Contexte de l'appel à candidature

Cet appel à candidatures a été pensé dans le cadre du déploiement de la stratégie et de la politique communale de gestion des déchets de Kozah 1, dans le but que soient intégrées les thématiques de réduction/tri/valorisation des déchets. Cette initiative est portée par la commune (maître d'ouvrage pour la validation et la supervision des activités), avec le soutien du projet GEDEC qui en assure l'organisation, le bon déroulement et l'accompagnement des actions pilotes. Le présent document correspond au **dossier de réponse à cet appel à candidature** et comporte l'ensemble des données nécessaires à la constitution du dossier et aux conditions d'évaluation des actions pilotes qui seront sélectionnées.

Objectif principal des actions pilotes : « Enclencher et contribuer à la mise en œuvre de la stratégie communale de réduction, de tri et de valorisation des déchets en matière de gestion des déchets et développer un système d'économie circulaire territoriale, tout en répondant aux besoins spécifiques de la commune. »

Objectifs spécifiques :

- Favoriser les activités de collecte, de tri et de recyclage comme levier d'optimisation d'une gestion efficace et de qualité des déchets municipaux ;
- Contribuer à une gestion durable des déchets sur la commune ;



- Détourner un maximum de déchets valorisables qui étaient initialement destinés à l'enfouissement (Réduction des volumes transférés au CET) ;
- Prolonger la durée de vie des infrastructures dédiées (ex : CET, STBV).

Rôle et responsabilités des porteurs retenus pour les actions pilotes :

- Proposer une action pilote qui soit en lien avec les orientations établies dans le cadre de la politique communale de Gestion des déchets ;
- Contribuer à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets sur le territoire de la commune, comme modèle de développement ;
- Participer à la sensibilisation des populations locales en matière de gestion des déchets, de développement durable et de protection de l'environnement ;
- Permettre une diminution significative des quantités de déchets valorisables transportés à l'exutoire final ;
- Contribuer au prolongement de la durée de vie des infrastructures dédiées.

Les candidats potentiels de l'appel à candidatures sont les suivants : Acteurs existants dans la valorisation des déchets ; Organisations de la société civile (OSC) locales ; Opérateurs privés de pré-collecte ou intervenant dans la filière de gestion des déchets ; Autres acteurs privés. Par ailleurs, la candidature peut concerner un projet déjà existant, qui présente des besoins en matière de développement d'activités, ou un projet en cours de construction (qui n'a pas encore été initié, mais dont l'idée pourrait être validée lors de la phase d'évaluation de l'appel).

Dans ce sens, la commune Kozah 1 a préalablement identifié des thématiques d'intervention prioritaires lors des deux derniers COPIL locaux organisés dans le cadre du projet GEDEC. Ces thématiques correspondent prioritairement aux enjeux de la filière identifiés sur le territoire.

Thématiques d'intervention prioritaires par la commune sur l'appel à candidatures :

- Récupération et valorisation des matières : Plastique ;
- Tri des déchets organiques/verts et compostage collectif ou chez les usagers ;
- Réduction du sable et des particules fines dans les poubelles ;
- Récupération et valorisation des matières : Métaux.

NB : Des activités de réduction des déchets à la source (produits générant moins de déchets...) pourront être proposées à travers les actions pilotes proposées par les soumissionnaires.

Suite à la sélection des projets retenus, l'accompagnement proposé dans le présent appel à candidature prendra la forme d'un appui direct du projet GEDEC (via l'accompagnement d'EdM/Miawodo) et le renforcement des capacités des différents acteurs retenus pour le portage desdits projets, avec pour maître d'ouvrage la commune en question.



Volet d'appui proposé dans le cadre de l'appel à candidatures :

- **Dotations en matériel et en équipements de valorisation** (qui ne doit pas excéder 70% du budget de l'offre) ;
- **Appui technique en valorisation via de l'expertise** (ex : étude, diagnostic...) et des formation technique (qui ne doit pas excéder 30% du budget de l'offre) ;
- **Accompagnement à la structuration et renforcement de compétences** grâce à l'appui de l'équipe GEDEC (automatiquement inclus dans l'accompagnement).

NB : Les charges RH du candidat retenu sur l'appel à candidatures ne sont pas concernées par cette offre et ne peuvent faire l'objet d'un appui financier.

La phase de sélection des candidatures se déroulera comme suit :

- Une phase de présélection des dossiers de réponse par le Secrétariat général du projet GEDEC, sur les critères d'éligibilité ;
- Une phase d'évaluation des dossiers présélectionnés par le Comité d'évaluation ;
- Éventuellement, un entretien d'approfondissement de la candidature pourra être sollicité par la commune auprès des candidats ;
- Approbation du résultat de la sélection par la Mairie et le GEDEC via le Procès-verbal d'évaluation ;
- Notification du/des soumissionnaires retenus.

NB : Chaque dossier de candidature (non rejeté) sera évalué conformément à la grille d'évaluation préétablie par la Commune et l'équipe GEDEC.

II. Instructions fournies aux candidats

A. Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilités suivants, devront être respecter par les structures qui souhaitent candidater à cet appel à candidature.

Critères d'éligibilité de l'appel à candidatures	
Candidats potentiels (Public cible)	<p>Les acteurs existants de la valorisation des déchets, des organisations de la société civile (OSC) locales, des opérateurs privés de pré-collecte, autres acteurs privés... Les actions pilotes devront être assurées par une personne physique ou morale (type d'acteurs cités ci-dessus) ayant le profil suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exerce déjà (ou en cours de création) une AGR (activité génératrice de revenus), • Être d'une bonne moralité,



	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une expérience préalable en matière de gestion des déchets et de gestion d'entreprise ou d'association est exigé.
Porteur du projet	Peut être porté par une structure ou un consortium (partenaires locaux).
Nationalité du porteur	Le porteur doit être de nationalité togolaise ou être ressortissant(e) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) résidant au Togo, depuis au moins deux ans.
Délais	Délais de dépôt des candidatures fixés à 01 mois (février-mars 2025) ; Période prévisionnelle d'évaluation des candidatures : mars 2025 Fin du soutien GEDEC : décembre 2025.
Localisation	Critère de localisation géographique du siège du candidat qui doit être basé sur la commune (issue de la cartographie d'acteurs), sauf si l'appel est étendu au niveau régional/national. Le candidat devra être localisé au sein ou à proximité de la commune.
CA du porteur	Minimum 5 millions de F CFA (XOF)
Projet soumis	Ces appels pourront concerner des projets existants qui possèdent un potentiel de développement à l'échelle communale en matière de réduction/tri/valorisation ou des projets en cours de construction.

B. Documents à fournir dans le dossier de candidature

Le dossier de réponse à l'appel à candidatures devra comporter les pièces (documents) détaillées à partir de la page 5 de cette présente offre.

1. Formulaire de réponse à l'appel à candidature (2 à 3 pièces)
2. Documents administratifs et juridiques (3 pièces)
3. Documents techniques (min. 3 pièces)
4. Documents socio-économiques (min. 4 pièces)

NB : Les dossiers de candidatures incomplets seront rejetés.

C. Informations complémentaires

La phase de publication et de dépôt des candidatures est fixée sur une **durée de 01 mois**, à partir du **jeudi 20 février 2025 inclus**.

Il est également possible de contacter l'équipe GEDEC, pour plus de précisions et d'informations complémentaires, via l'adresse mail suivante : lisa.ducournau@entrepreneursdumonde.fr ou en appelant le **Chargé d'accompagnement de Kozah 1** au numéro de tél. suivant : **+228 79 33 01 88**

D. Date limite de dépôt et réception des candidatures

La date limite de dépôt et de réception des candidatures est fixée au **jeudi 20 mars 2025 jusqu'à 17h00** (heure au Togo).

NB : Les candidatures reçues après la date limite de dépôt de candidatures seront rejetées.

E. Soumission des candidatures

Les candidatures devront être envoyées par E-Mail, aux adresses suivantes :
lisa.ducournau@entrepreneursdumonde.fr
 Avec en copie de l'E-Mail : joel.agbetosu@miawodo.org



claudine.jacquemet@entrepreneursdumonde.org

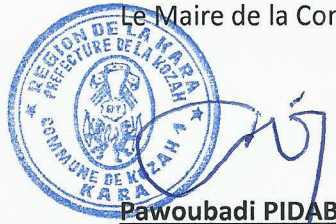
La référence de l'appel à candidatures GEDEC/AC/KOZAH1/2025 ainsi que le nom, l'adresse et le pays du candidat devront figurer sur l'intitulé de l'E-Mail (en-tête).

F. Durée du contrat

Le contrat d'accompagnement, pour les actions pilotes retenues, sera établi pour une **période de 08 mois à compter de la date de signature du contrat**. Cette durée fait référence à la date de clôture du projet GEDEC, prévue à **fin novembre 2025**.

Kara, le 19 février 2025

Le Maire de la Commune de Kozah 1


Pawoubadi PIDABI



III. Composition du dossier de réponse à l'appel à candidature

NB : Ci-dessous l'ensemble des parties essentielles que composent le dossier de réponse à l'appel à candidature. Le dossier de candidature doit donc respecter cet ordre.

PARTIE 1 : FICHE DU PROJET CANDIDAT

Indications : Il s'agit de présenter le projet et la structure de manière synthétique.

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET	
Nom du projet :	
Objet du projet (secteur d'intervention et grandes actions prévues) :	
Zone d'intervention (localisation de la zone et adresse du siège du porteur) :	
Durée du projet (en plus de la date prévue de démarrage) :	
Bénéficiaires du projet (liste des bénéficiaires types) :	
Coût total (budget total du projet) :	
Présentation du porteur du projet (nom, type de l'organisation) :	
Liste des partenaires associés au projet :	
Contact du responsable du projet (nom et prénoms, téléphone, mail) :	
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE	
Présentation de la structure (secteurs d'activités, historique, années d'expériences...) :	
Présentation de l'équipe-projet (tableau avec la liste des RH) :	
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET	
1. <u>Éléments de justification du projet</u>	
Contexte et cadre d'intervention :	
Défis et difficultés constatés :	



2. Synthèse du cadre logique

Liste des objectifs du projet :

Présentation des résultats attendus :

Activités prévues sur la mise en œuvre :

Liste des besoins et des moyens mobilisés :

Indicateurs observés :

Liste des contraintes et des risques potentiels :

3. Planification des activités

Calendrier général du projet :

Activités et périodes de réalisation :

4. Perspectives du projet

Liste des impacts (social, économique et environnemental) du projet :

Perspectives à court, moyen et long terme :

Durabilité/pérennité des activités :

Modalités de suivi du projet :

Intégration de l'approche GENRE :



PARTIE 2 : Listes des pièces justificatives à fournir

Indications : Les documents listés ci-dessous sont à joindre au dossier de candidature.

Liste des documents à fournir dans l'ordre suivant :

- **Pièce n°1** : Déclaration sur l'honneur attestant que la structure n'est pas soumise à une interdiction de candidater à ce présent appel (marché public) ;
- **Pièce n°2** : Lettre de candidature du porteur en réponse à l'appel à candidature ;
- **Pièce n°3, éventuellement** : Déclaration de partenariat ou de sous-traitance, si une partie de l'action est assurée par une autre structure partenaire ou prestataire ;
- **Pièce n°4** : Carte nationale d'identité ou cartes d'électeurs du responsable ;
- **Pièce n°5** : Récépissé de la structure et/ou carte d'opérateur économique ;
- **Pièce n°6, éventuellement** : Attestation d'enregistrement OTR (ex : quitus fiscal) ;
- **Pièce n°7** : Liste des expériences de la structure sur le secteur de l'action pilote ;
- **Pièce n°8** : Certificats de bonne fin d'exécution de marchés ou de projets ;
- **Pièce n°9** : Attestation(s) de formation sur les thématiques des actions pilotes ou dans la gestion des déchets ;
- **Pièce n°10, éventuellement** : Preuve d'existence d'une AGR pour les candidats dont l'activité est déjà existante ou une preuve d'une AGR en cours de lancement ;
- **Pièce n°11** : Preuves de la capacité financière et économique du soumissionnaire (avec le Compte de résultats des 03 derniers mois et le Chiffre d'Affaires annuel) ;
- **Pièce n°12** : Document illustrant le Modèle économique de l'action pilote ;
- **Pièce n°13** : Tableau récapitulatif du budget prévisionnel de l'action pilote, avec la répartition des dépenses par activité, les besoins exprimés et les sources de financement possibles.